

le 20 mai 2004

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Monsieur le président,

Le Comité permanent des projets de loi d'intérêt privé demande à présenter son deuxième rapport de la session.

Le comité se réunit le 18 mai 2004 à la Chambre du Conseil législatif et étudie le projet de loi 49, *Loi modifiant la Loi sur le régime de retraite des employés de la cité de Moncton*, dont il recommande à la Chambre l'adoption sans amendement.

Le comité étudie aussi le projet de loi 48, *Loi constituant en corporation Firecrest Hambro Trust Corporation Canada Limited*, et accomplit une partie du travail à son sujet.

Le comité demande à présenter un autre rapport.

Je propose, appuyé par M. Betts, que le rapport soit adopté par la Chambre.

Le président du comité,

Milton Sherwood, député



DEUXIÈME RAPPORT
DU
COMITÉ PERMANENT DES PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ

Première session
55^e législature
du
Nouveau-Brunswick

le 20 mai 2004

MEMBRES DU COMITÉ

M. Sherwood, président
M. Betts, vice-président
M. MacDonald
M. Holder
M. Stiles
M. Williams

M. Malley
M. Landry
M. Armstrong
M. Kennedy
M. McGinley
M. Burke